



Rapport d'activité 2020



Rapport d'activité

L'année 2020 restera dans nos mémoires. Comme tous les français (comme tous les humains?), nous avons découvert de nouveaux mots et de nouveaux comportements : port du masque, distanciation physique, confinement, couvre-feu, pour nous conformer aux consignes sanitaires. Nos projets, qu'ils soient personnels ou associatifs, ont dû être parfois abandonnés, parfois repensés ou modifiés.

Pour une association toute nouvelle comme l'association Majie, cette période a été compliquée à gérer : le premier confinement a demandé une organisation particulière, puis à la réouverture les bénévoles, souvent âgés et fragiles, ont été moins disponibles ou ont préféré rester à l'abri et les jeunes ont été dispersés dans des lieux d'hébergement en périphérie de Montpellier...

Nous avons eu parfois la tentation de mettre la clé sous la porte, mais finalement, sollicités par de nombreux jeunes, nous avons tenu bon.

Les mois du premier confinement ont été difficiles à passer, pour nous et certainement plus encore pour les jeunes.

Dès le début de ce confinement, nous avons créé de nouveaux dispositifs pour rester en contact avec eux et répondre aux urgences (rendez-vous avec les avocats, accompagnement à Médecins du Monde ou au Foyer de l'Enfance...). Nous avons maintenu la ligne de téléphone ouverte 7 jours sur 7, mis en place des groupes de discussion par Whatsapp et créé une page Facebook pour leur proposer des activités à distance via internet. Nous avons pensé un moment leur mettre à disposition des ordinateurs dans les hôtels, mais cela aurait demandé une prise en charge importante de la part des hôteliers. Les jeunes sont donc restés en lien avec nous via leurs téléphones.

Courant avril ou mai, les jeunes logés dans les hôtels du centre ville, qui respectaient difficilement le confinement, ont à la demande du préfet été déplacés dans deux centres de vacances, certains à Palavas, d'autres plus tardivement à Saint Bauzille de Putois.

Malgré les inquiétudes que cela a généré chez certains, qui n'ont pas toujours bien compris ni pourquoi ni où ils étaient ainsi déplacés, cela a nettement amélioré leur prise en charge : des équipes éducatives, des activités régulières, une sécurité qu'ils ne connaissaient pas dans les hôtels.

Dans le respect des consignes sanitaires, nous avons peu à peu repris nos activités : le local a été réouvert le 12 juin, avec un protocole sanitaire strict (désinfection du local, masques, gel à l'entrée, distanciation physique...).

Malheureusement, de nombreux bénévoles ne sont pas revenus, soit parce qu'ils avaient été malades, soit parce que, fragiles, ils avaient peur de l'être.

Peu à peu, d'autres bénévoles nous ont rejoints et l'histoire a continué...

La permanence rue Farges

Fréquentation de la permanence

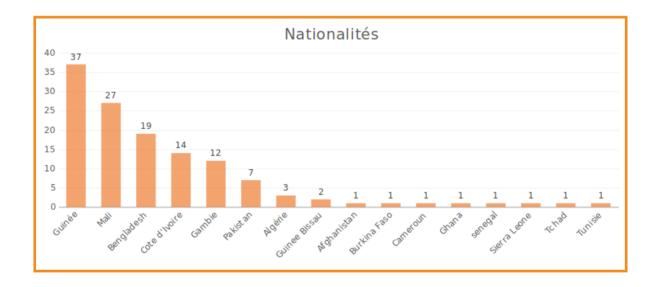
133 jeunes sont venus à la permanence, dont 94 nouveaux.

Il y a eu en tout 667 passages, sur 60 ouvertures de la permanence seulement, puisque nous avons fermé du 12 mars au 9 juin, et n'avons ouvert que 22 mardis en tout.

Certains jeunes se sont présentés plus de 20 fois dans l'année, évidemment ce sont ceux que nous suivons sur tous les plans (scolaire, juridique, vie quotidienne, en inter-associatif). D'autres sont venus une fois ou deux, pour un conseil ou une aide précise. Enfin, ceux qui ne viennent que pour l'apprentissage du français, qui sont logés à Abelyss proches du local, sont présents sur plusieurs séances, puis disparaissent lorsqu'ils ont un placement plus pérenne dans un autre lieu.

Origine géographique:

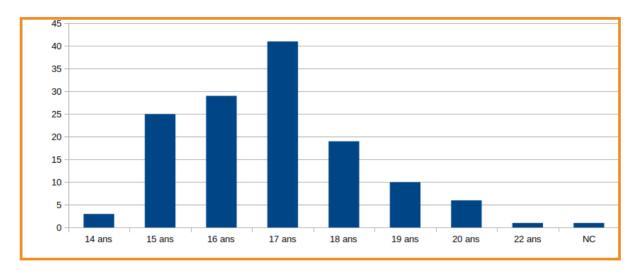
Des jeunes de 16 nationalités différentes sont venus nous voir. Le trio de tête reste le même que l'an dernier : Guinée, Mali, Bangla Desh, apparition du Pakistan et de l'Afghanistan, mais disparition des albanais. Toujours aucun marocain !



La plupart sont arrivés depuis plusieurs mois à Montpellier, mais sur la fin de l'année sont venus en grand nombre les primo-arrivants logés par le Département à l'hôtel Abbeliss à Montpellier, pour commencer leur apprentissage du français.

Age à leur premier passage à Majie :

L'âge est toujours une donnée sensible pour les jeunes, qui pour avoir un espoir d'être entourés, scolarisés, régularisés, doivent à leur arrivée être mineurs. Nous les accueillons avec ce qu'ils nous disent, ce qu'ils nous montrent, avec l'âge qu'ils allèguent, et tentons de les aider à atteindre leurs objectifs. La plupart d'entre eux sont donc mineurs, avec une grande majorité de 16 -17 ans.



Situation des jeunes

Logiquement, les jeunes qui viennent nous voir sont logés en hôtel et se sentent peu accompagnés, ou ont besoin de cours de français. Assez souvent toutefois, nous sommes contactés par des éducateurs de maison d'enfants ou de la PJJ qui nous demandent un conseil ou une aide concrète dans une situation qu'ils n'arrivent pas à gérer : demande de carte consulaire, de papier à la famille, de rendez-vous à la préfecture, aide que nous donnons en lien avec le RESF.

Les majeurs ont souvent un contrat avec le département (CJM). Ceux que nous voyons sont en situation fragile : pas de passeport, en panne de scolarité, sommés de trouver un lycée s'ils veulent voir leur contrat renouvelé, en attente de titre de séjour... Nous les aidons sur toutes ces questions.

Les mineurs, lorsqu'ils arrivent, sont logiquement seulement mis à l'abri, donc sans le statut qui leur permet de passer le test scolaire, et ensuite, s'ils sont un peu lettrés, d'être inscrit dans une formation. Mais cette situation traîne parfois de longs mois, sans d'ailleurs qu'ils sachent bien dans quelle situation administrative ils sont : ont-ils ou non une OPP ? Beaucoup ne le savent pas.







Certains enfin ont vu leur minorité contestée, soit directement à leur arrivée, soit après évaluation, soit après enquête de police. Ceux-là ont besoin de tout : un toit, à manger, une école, une prise en charge de leur santé... Nous avons suivi en début d'année 3 jeunes dans un partenariat avec Médecins sans frontières et l'association Avec Toits. L'un d'entre eux a rapidement quitté le département, un a pu être repris en charge par l'ASE après un recours puis une demande directe au juge des enfants, faite par un avocat, le troisième reste hébergé par Avec Toits et vient deux fois par semaine chez nous suivre des cours de français.

Son recours n'ayant pas encore abouti.

D'autres jeunes sont venus les rejoindre en cours d'année, pour lesquels nous avons dû trouver un lieu d'hébergement, nous battre pour les scolariser, prendre en charge tous les aspects de la vie quotidienne. Heureusement, cela reste des petits nombres, mais dans l'ensemble, il y a quand même entre dix et quinze jeunes qui ont été exclus des dispositifs et qui ne peuvent compter que sur les bonnes volontés des associations, des bénévoles et des personnels,

des établissements scolaires pour survivre.

Nous nous inquiétons en ce début d'année d'être contactés par le Samu Social qui repère des mineurs exclus au premier entretien, sans période d'évaluation. Comme ils ne peuvent être hébergés via le 115, ils sont dans la rue. Certains ont un peu de réseau, peuvent aller quelques nuits chez des amis ou en squat, d'autres quittent Montpellier, nous en avons accueillis qui avaient réellement dormi plusieurs nuits dehors en plein hiver!

La scolarité et la formation sont des données très fluctuantes. Nous faisons un gros travail à plusieurs niveaux pour les aider à intégrer des dispositifs de droit commun (voir ci-dessous, Conseils sur l'orientation scolaire ou professionnelle). Ainsi de nombreux jeunes (pas tous, malheureusement) qui étaient sans activité en début d'année ont pu accéder à une formation avant la fin du trimestre. A la fin de l'année 2020, il restait entre 15 et 20 jeunes qui avaient fréquenté la permanence qui n'étaient toujours pas scolarisés, dont à peu près la moitié étaient arrivés à Montpellier en 2019, en attente depuis plus d'un an. Nous avons réussi à en intégrer 3 dans le nouveau dispositif d'UTOA, et 2 en prépa-apprentissage depuis.

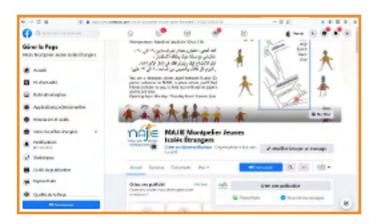
| Conseils, aide | Total | .74 |
|--|---------------------------|-----|
| | Orientation scolaire | 29 |
| | Juridique, administratifs | 29 |
| | Stage, travail | 7 |
| | Non précisé | 18 |
| Demande de carte consulaire (en lien avec RESF) | | 12 |
| Apprentissage du français | | 48 |
| Visites de courtoisie des « anciens » | | 9 |
| Prise en charge globale en inter associatif (logement, alimentation) | | 7 |

Les activités mises en oeuvre

Les cours : Alphabétisation et apprentissage du français, ouverture aux mathématiques

Hors les périodes de confinement du à la pandémie COVID les jeunes ont pu être accompagnés lors des séances d'ouverture les mardis et jeudis par une dizaine de bénévoles différents. Pas toujours les mêmes, pas toujours ensemble heureusement. Un suivi a été assuré par un ou deux bénévoles bénévoles, ce qui a permis une régularité et une meilleure adaptation aux besoins des jeunes et à leur nombre à chaque séance. Ainsi peu à peu, des groupes de besoin ont pu être composés, pris en charge le plus souvent par la même personne. Pendant le 1er confinement de mi-mars à mi-juin, un lien a été assuré:

1/ sporadiquement par téléphone avec un petit nombre de jeunes, et une page facebook a été créée





2/ beaucoup plus fréquent avec 2 MNA qui ont beaucoup sollicités, en leur prêtant 2 ordinateurs portables ; le premier parce que la fermeture de son hôtel l'a totalement isolé du reste de son groupe de concitoyens (Bangla-Desh) logé dans un autre hôtel, avant que l'équipe COALLIA ne prenne vraiment ses marques courant avril ; le second parce que contre toute attente sa prépa-apprentissage commencée en décembre 2019 a été poursuivie en télé-travail, et qu'il ne s'en sortait pas.

A la fin du premier confinement, le local ayant été réouvert, les cours ont pu recommencer De début septembre à mi-octobre, les permanences ont été désertées par les jeunes, qui étaient tous mobilisés pour décrocher une inscription scolaire, donc l'implication s'est faite souvent en dehors du local. La fonction "convivialité" des permanences a fortement diminué, pour diverses raisons, et en particulier parce que les conditions sanitaires ne s'y prêtaient pas.

Fin octobre, une soudaine reprise de la fréquentation des permanences a été stoppée net par le 2ème confinement de début novembre, mais dès le 26 novembre, nouvelle reprise, grâce en particulier aux liens informels établis entre l'Avitarelle, la MDA34 et MAJIE pour l'apprentissagedu français à la suite de la semaine d'évaluation des primo-arrivants.

Des outils destinés aux allophones travaillant en petits groupes ont été créés, ce qui a permis en décembre d'expérimenter un mini-atelier mi/FLI mi-alphabétisation. Parallèlement l'apprentissage des maths est devenu une réalité grâce à de nouveaux bénévoles, dès la mi-décembre, ce qui a beaucoup profité aux meilleurs des francophones.

Fin-décembre, l'effectif présent dans le local (bénévoles + jeunes) est devenu excessif compte tenu des risques pandémiques, et nous avons commencé à réfléchir à des ouvertures du local à d'autres moments que les mardis et jeudis afin de diminuer la pression.





Conseils sur l'orientation scolaire ou professionnelle

En complément des cours, nous tenons informés les jeunes des différentes opportunités qui se présentent et les y accompagnons : journées portes ouvertes des lycées, séances d'information sur les métiers à la MDA.

Nous restons en relation aussi avec les structures chargées d'évaluer (le CASNAV), d'orienter (les CIO, la MLI) et de former les jeunes que nous accompagnons (les lycées le cas échéant, mais aussi UTOA ou la prépa-apprentissage des métiers de l'industrie de Baillargues). De nombreux jeunes ont ainsi pu grâce aux bonnes volontés conjuguées être intégrés dans des dispositifs de formation.

Recherches de stage, de travail

Nous restons en alerte sur ces questions, les jeunes pour la plupart n'ont pas de réseau relationnel et rencontrent beaucoup de difficultés à trouver des terrains de stage et plus encore des apprentissages.

Nous les aidons d'une part dans l'écriture de leurs CV et lettres de motivation, d'autre part dans les recherches d'employeurs.

Un des bénévoles de l'association a contribué à la mise sur pied d'un petit annuaire d'entreprises du grand Montpellier susceptibles de prendre des stagiaires, ou des apprentis, ce qui nous l'espérons, permettra de mieux les aider.

Logement, alimentation, vestiaire, besoins essentiels

Assez régulièrement, des jeunes viennent à nous lorsqu'ils sont été exclus de l'ase pour cause de suspicion de majorité. Pour les loger, nous sommes en lien avec l'association « avec toits » qui ont hébergé plusieurs jeunes. Dans les premiers mois de l'année, cet hébergement s'est fait dans le cadre d'un accord tripartite MSF/MAJIE/Avec toits pour 3 jeunes. Après 3 mois, MSF s'est retiré mais 2 des jeunes (le troisième ayant quitté Montpellier) sont restés hébergés et suivi par nos associations. Nous aidons les jeunes qui le souhaitent à rencontrer des avocats pour faire des recours contre des décisions qui semblent souvent arbitraires (pas de documents d'identité, physique ne correspondant pas à l'âge allégué...). Dans l'année, un des jeunes a pu être repris en charge sur décision du juge des enfants. Cette pratique de refuser de mettre à l'abri des jeunes mineurs qui se présentent au conseil départemental avant même évaluation semble se généraliser, et nous sommes maintenant souvent interpellés par le Samu

Social pour les aider. Cela fera partie des chantiers de l'année 2021.

Nous avons pu, de façon ponctuelle, fournir des vêtements chauds à certains jeunes, qui n'étaient vraiment pas équipés pour les périodes de grand froid que nous avons vécu cet hiver. Nous avions pu récupérer des doudounes et des pulls neufs auprès d'un importateur qui les offrait aux associations et ils ont été bien appréciés.

En lien aussi avec l'association « Avec toits », nous avons inscrits plusieurs jeunes aux Restos du Cœur ou au Secours Populaire. Parfois, dans l'attente de l'inscription, nous avons fait des achats de denrées alimentaires pour les dépanner.

Nous les avons aussi régulièrement équipés en téléphonie : téléphone, cartes sim, recharges, afin qu'ils puissent être connectés : avec nous, avec leurs familles, avec leurs copains. Nous nous interrogeons toutefois sur ce qui leur est donné par le service éducatif : ils sont souvent très pauvres en vêtement, même lorsqu'il fait très froid, et ne semblent pas avoir d'argent pour leurs besoins secondaires (hors alimentation et produits d'hygiène).





Santé

La présence d'un médecin dans l'équipe de MAJIE permet d'évaluer certains jeunes présentant des problèmes de santé. Trois jeunes ont ainsi pu être orientés vers les structures de soins du CHU pour des pathologies chroniques et graves. Plusieurs autres jeunes présentant un syndrome dépressif sévère ont été orientés vers des structures de santé adaptés : PASS-Psy et centre Frantz Fanon.

Quelques jeunes ont aussi pu bénéficier d'un traitement ponctuel pour des problème de santé bénins.

La collaboration avec l'équipe médicale de l'ASE se passe très bien.

Les autres structures de soins contactées pour des problèmes d'accès aux soins : La PASS au CHU et le centre de Médecins du Monde.

Les activités extérieures

Nous n'avons pu organiser que peu d'activités extérieures, d'une part car nous avons « perdu » début juillet notre unique salariée qui s'investissait beaucoup dans ce domaine, d'autre part parce que très peu d'activités (gratuites) ont été ouvertes cet été, les différents festivals ayant les uns après les autres été annulés.

Quelques jeunes ont toutefois profiter de séances de cinéma dans le cadre de Cinémed, comme l'année précédente.

Nous n'abandonnons pas l'idée de proposer des activités culturelles ou sportives en lien avec d'autres associations ou organisations lorsque les temps seront plus propices.





Les projets:

Aller à la rencontre des jeunes dans les hôtels (Fondation de France) :

En fin d'année 2019, nous avons construit un projet sur lequel nous avons obtenu une subvention de la Fondation de France. Nous avions constaté que, pour beaucoup de jeunes logés dans les hôtels, il était difficile de connaître les dispositifs existants qui pouvaient les accueillir et les aider. Nous pensions pouvoir travailler avec les hôteliers pour faciliter leur accès à notre association comme à d'autres. Avec la pandémie de Covid 19, les choses ont changé. Les jeunes ont été regroupés dans différents centres de vacances, globalement mieux pris en charge même s'il reste beaucoup à faire pour les intégrer dans les dispositifs de droit commun et les aider dans leurs démarches. Le projet tel qu'il était construit, sur un travail dans et avec les hôtels, n'a donc pu être réalisé.

Pas de mineurs non accompagnés ou de jeunes majeurs étrangers sans scolarité ou sans formation à la rentrée de septembre 2021 :

A la fin de l'année, de nombreux jeunes étaient encore en attente d'inscription scolaire, faute de place dans les lycées, ou parce que leur niveau en français était insuffisant. Nous avons pu inscrire plusieurs jeunes à l'Espace Senghor pour l'évaluation scolaire du Casnav. Certains d'entre eux ont alors, via les CIO, obtenir leur intégration en lycée professionnel. D'autres, plus nombreux, restent sur la touche car l'éducation nationale ne les intègre que s'ils ont un niveau égal ou supérieur au cours élémentaire, et c'est aux associations à commencer leur scolarisation. Alphabétisation, apprentissage du français, premiers rudiments de calcul ou de mathématiques, peu à peu nous avons diversifié notre offre pour les préparer efficacement à réussir ces tests. Est-ce un premier pas vers la création d'une école, en lien avec d'autres associations et avec les structures éducatives qui les prennent en charge ? Tout reste à faire, en gardant comme objectif l'entrée dans un dispositif professionnalisant, qu'il soit en voie directe (éducation nationale ou lycée privé) ou en alternance (apprentissage).

Relations avec les partenaires

- RESF:

toujours un partenariat essentiel et très fructueux avec le réseau éducation sans frontières, pour tout ce qui concerne les documents d'identité des jeunes et les régularisations. Une des co-présidente est adhérente à RESF et participe chaque semaine à leur permanence.

- Avec Toits:

les relations se sont structurées avec cette association, puisque nous suivons plusieurs jeunes qui sont logés par eux. Une des co-présidentes participe à leur conseil d'administration afin de resserrer les liens et d'articuler l'aide apportée aux jeunes.

- Secours Catholique :

peu de réunions cette année du fait du Covid, mais nous avons pu utiliser le local sur d'autres créneaux afin d'accueillir davantage de jeunes. Merci encore!

- PJJ (protection judiciaire de la jeunesse) :

comme l'an passé, des éducateurs nous contactent régulièrement pour des conseils dans leurs suivis des MNA.

- SPADA (Service de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile) :

des liens se sont créés, facilités par le fait que notre salariée/bénévole soit partis travailler à la SPADA.

- APS 34 (Association de prévention spécialisée de l'Hérault) :

les éducateurs de rue passent nous voir de temps en temps, et nous contactent lorsqu'ils croisent des jeunes isolés

- MDA (Maison des Adolescents) :

nous participons régulièrement au groupe ressource MNA de la MDA, qui a la particularité de permettre la rencontre des professionnels et des bénévoles. Une partie des jeunes qui viennent travailler à Majie participent aussi aux activités de la MDA.

- L'Avitarelle, le service MNA, Coallia :

Nous avons des contacts et pouvons échanger via le groupe ressource de la MDA. Les éducateurs nous contactent volontiers lorsqu'ils sentent que nous pouvons apporter une aide complémentaire aux jeunes, mais il n'y a aucun lien institutionnel.

- Structures scolaires, UTOA, prépas apprentissage...:

Peu à peu les liens se créent, directement ou via la MDA. De nombreux jeunes que nous avons présentés ont donc pu être intégrés dans leurs dispositifs.

- DDCS, CAF:

Pas de rencontre cette année avec ces deux administrations, confinement oblige (ou plutôt interdit). Nous avons toutefois demandé et obtenu une subvention de la DDCS pour maintenir le fonctionnement de l'association.





Direction départementale de la cohésion sociale











Conclusion

L'association est encore toute jeune, et cette année particulière aurait pu marquer la fin de ce beau projet. Toutefois la pertinence de sa création semble se vérifier, tant par le nombre de jeunes qui se sont présentés que par les multiples besoins qu'elle a révélé: apprentissage du français, scolarité ou formation, accès à l'alimenttion et au logement, insertion dans des acitivtés sportives ou de loisir, et bien évidemment aide et conseil sur les questions administratives.

A Montpellier, le 30 Mars 2021

Merci à toutes et tous les bénévoles!!!!



